

Comment favoriser *une gestion durable de l'eau* (quantité, qualité, partage) face aux changements climatiques ?

PASCAL GUIHÉNEUF ET SERGE LE QUÉAU

La Conférence sur l'eau organisée par l'ONU, la première depuis 50 ans, ouverte le 22 mars 2023 à New York, dresse un bilan particulièrement alarmant : sécheresses multiples, incendies, pollution des eaux, eau source de conflit... En France, les effets des dérèglements climatiques sur l'eau sont déjà visibles et le seront de plus en plus.

Le CESE a largement abordé cette question depuis de nombreuses années. Il a lancé en septembre 2022 une alerte dans une Déclaration sur l'eau et a mis l'accent récemment sur la gestion de l'eau dans les Outre-mer. Alors que la situation se tend encore autour de cette précieuse ressource : impacts du dérèglement climatique avec des conséquences hydrologiques, pressions anthropiques, conflits d'usage, pollution de la ressource..., le CESE a décidé d'étendre sa réflexion sur les aspects qualité, quantité et partage de l'eau, afin de gérer durablement cette ressource, patrimoine commun.

Il se félicite de la mise en exergue de ce sujet dans l'agenda politique au plus haut niveau, comme le montre l'annonce le 30 mars du Plan Eau par le Président de la République. L'ambition de l'avis est d'apporter des recommandations concrètes à cette problématique aux enjeux multiples et de nourrir les décisions politiques, en allant encore plus loin sur la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau.



-14 %

de la ressource
d'« eau renouvelable »
en France, baisse
constatée sur 20 ans

Source : ministère de
l'Écologie (juin 2022)

LE CESE PROPOSE

Face à l'urgence climatique, le CESE propose d'engager la France dans des mesures fortes pour économiser l'eau, ce patrimoine commun, qui est à cultiver et à entretenir plutôt qu'à réparer.

Il propose des préconisations, dont certaines rejoignent celles du Plan Eau, mais qui vont plus loin

sur l'accompagnement de la transition écologique en insistant sur plusieurs aspects : le développement de meilleures connaissances sur le cycle de l'eau et sur l'impact des dérèglements climatiques en ce domaine ; l'enjeu d'une sobriété accrue ; la nécessité d'amplifier les efforts de préservation de la qualité

de l'eau, notamment par la lutte contre la pollution ; la nécessité d'investir massivement dans la rénovation des infrastructures de potabilisation et de traitement des eaux, ainsi que de progresser dans le ré-usage ; les améliorations à apporter en matière de gouvernance et de financement de l'eau.

A Renforcer en moyens et personnes la R&D (publique et privée)

→ sur les disciplines de climatologie -prévisions saisonnières, de météorologie, d'hydrologie, et de la connaissance des écosystèmes aquatiques et de leur fonctionnement (sciences naturalistes).

B Objectiver le débat sur les bassines

→ en rendant publics les volumes totaux prélevés et les stratégies d'irrigation agricole. Interdire la subvention par des fonds publics de tout projet de création de méga-bassine, notamment celles alimentées par pompage dans la nappe phréatique aux impacts multiples (accaparement de la ressource en eau, dégradation de l'environnement & de la biodiversité, risque pour la santé humaine).

C Rendre responsables les industriels de l'ensemble du traitement de leurs rejets d'exploitation :

→ en recyclant davantage leurs eaux usées en circuit fermé/semi-fermé, en demandant plus de transparence sur la quantité utilisée au regard des ressources disponibles, sur la qualité tout au long de la circulation des eaux (du pompage aux rejets) et en tenant informées les populations concernées ;

→ Identifier, recenser et gérer tous les rejets industriels et non pas seulement les rejets des installations classées.

D Dresser un bilan, rendu public, de l'application des Assises de l'eau

→ objectifs atteints et non atteints, les mesures nécessaires pour y parvenir. Rappel de l'ambition des Assises à atteindre : réduction des prélèvements d'eau de 10 % en 2025 et 25 % en 2035, la restauration de 25 000 km de cours d'eau et la protection de 500 captages supplémentaires d'ici 2025.

E Accélérer le processus de nécessaire sortie des pesticides en agriculture

→ renforcer les actions et les contrôles pour atteindre les objectifs des plans Ecophyto. Soutenir la proposition de révision de la directive sur l'utilisation des pesticides et plaider pour son adoption rapide et sa transposition dans les plus brefs délais pour permettre leur élimination effective ;

→ Mobiliser les financements pour mettre en œuvre les alternatives existantes ou à créer, en s'appuyant sur les scénarios de prospectives réalisés par l'INRAE « Une agriculture européenne sans pesticides à 2050 ».

F Mettre en œuvre les démarches d'élaboration et d'adoption d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans les territoires non encore couverts

→ avec l'intégration des objectifs de prélèvements réduits. Rendre effective la mise en place généralisée de Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en favorisant la participation de l'ensemble des organisations et acteurs concernés, mais aussi des citoyennes et citoyens.

G Revoir la tarification et engager un débat public sur l'opportunité des modifications pouvant être apportées au système de tarification de l'eau sur les territoires métropolitains et dans les Outre-mer visant à :

→ la mise en place d'une tarification sociale et progressive de l'eau, en fonction de la composition des ménages ;

→ l'interdiction des tarifs dégressifs et l'adoption d'une tarification dissuasive à la surconsommation d'eau, dans une logique de sobriété et de lutte contre le gaspillage. Débat à mener tant d'un point de vue temporel (sécheresse) que spatial (déplacements saisonniers) au regard des spécificités et capacités des territoires.

LES RAPPORTEURS

Pascal Guihéneuf (06 64 04 27 04), représente le groupe CFDT au sein du CESE et siège à plusieurs commissions : Économie et finances, Environnement, à la Délégation aux Outre-mer, ainsi qu'aux commissions temporaires « Participation démocratique » et « Fin de vie ».

Serge Le Quéau (06 80 95 85 17), représente les salariés pour Union syndicale Solidaires au sein du groupe Alternatives sociales et écologiques du CESE. Militant engagé sur de nombreux sujets économiques sociaux et environnementaux, il siège à la Commission Environnement et à la Commission des Affaires européennes et internationales du CESE.